



FLASHBACK :

Le magazine des congrès
N°12 : 25/02/2017

CA de Février - Toulouse

Ce CA ou RECAWELLEEM (Conseil d'administration mais aussi congrès de formation pour les LEOs, les élus crous et les VP publi/comm) pour les intimes a été pour nous l'occasion de revenir sur un certains nombre de sujets particulièrement importants : réforme du 3^{ème} cycle, ECNi (période de révisions, « collégeo-vigilance » pour les référentiels...),...



AU REVOIR TOULOUSE !



Laurène LACORDAIRE – VP ANEMF [AEM2]

Appli QCM

Ce projet d'une application pour les **tutorats** permettant à tous les PACES de pouvoir faire des QCMs sur leur mobile avance à grand pas. Déjà 18 **tutorats** se sont engagés à investir pour le lancement de l'application et une dizaine d'autres étaient dans l'attente d'un soutien et d'un geste fort de l'**ANEMF**. L'**ANEMF** a répondu aux attentes du **réseau tutorat** avec deux positions votées ce week end. La première est l'assurance que ce sera l'**ANEMF** qui financera la maintenance et les serveurs. La seconde est un engagement financier de l'**ANEMF** au côté des **tutorats** lors du lancement de l'application (financement participatif ou partenariat). Ces deux positions vont permettre de montrer le soutien de l'**ANEMF** au **réseau tutorat** ainsi qu'une avancée rapide sur le projet.

Les principaux points abordés lors du congrès :

- 👉 Système de remontée des erreurs dans les référentiels pour les **ECNi**
- 👉 Une appli QCM pour le réseau tutorat de l'**ANEMF**
- 👉 Période de révisions pré **ECNi**
- 👉 Réforme du TCEM
- 👉 **TCS**
- 👉 Soutien de la mobilisation dentaire
- 👉 Convention nationale sur la **démographie médicale**



Erreurs, incohérences dans les référentiels pour les ECNi, enfin une solution ?

Le problème n'est pas nouveau, si tu es externe, tu as sans doute déjà pu remarquer un certain nombre d'erreurs dans les collèges qui représentent le support de base du travail des externes pour la préparation des ECNi. Entre contradictions, aberrations, incohérences, il n'est pas rare de se retrouver perplexe face à un item : que faut-il retenir pour les ECNi ? La réponse du collège de cardiologie ou de néphrologie ? C'est en faisant ce constat que l'ANEMF a entamé en décembre une réflexion sur le sujet.

La CNCEM (pour simplifier, c'est elle qui regroupe les collèges des enseignants des différentes spécialités) est plutôt encline à travailler avec nous sur la question et nous a demandé de nous concerter pour trouver un modèle permettant cette remontée d'informations. Après s'être réunis ce week-end, nous avons proposé le système suivant :

Sur le modèle de fonctionnement de la pharmacovigilance, les « usagers » (donc les étudiants) seraient à la base du système avec comme rôle de recenser les erreurs.

Concrètement, comment pourra-t-on notifier une erreur ? Tu pourras trouver sur ton groupe de promo un lien publié chaque mois vers un formulaire informatique rédigé par l'ANEMF, avec des questions types : catégorie d'erreur, collège concerné, etc... L'ANEMF aura ensuite pour rôle de transmettre les incohérences relevées le plus fréquemment par les étudiants à la CNCEM, qui pourra par la suite réunir les spécialistes des collèges concernés afin de trancher sur la question. Un référent par faculté aurait pour mission d'informer les étudiants sur les erreurs communiquées à la CNCEM et leur validation ou non par celle-ci.

Quand ce système sera-t-il effectif ? Le signalement d'erreurs pourrait commencer dès la rentrée de **septembre 2017** et serait faite mensuellement. Cependant la durée que prendraient la validation puis la correction nous est plus incertaine (de l'ordre de quelques mois après son signalement)

Révisions avant les ECNi

La CDD (conférence des doyens) a fait part très récemment de sa volonté d'harmoniser la période de révisions avant les ECNi dès cette année.

L'ANEMF s'oppose pour cette année à cette mesure précipitée à seulement quelques mois des ECN qui entraîneraient de profonds bouleversements pour certaines facs. A noter que, à l'heure actuelle, la proposition de la CDD ne prévoit **pas de rémunération** de l'étudiant lors de cette période, point sur lequel l'ANEMF devra être très vigilante : ce revenu est nécessaire pour un nombre non négligeable de d4. Néanmoins, l'ANEMF reste sur le principe en faveur d'une harmonisation (pour 2018 et au-delà)



Convention Nationale, toutes les infos à avoir !

La Convention Nationale pour un meilleur accès aux soins dans les territoires est un rassemblement des différents acteurs de la démographie médicale (ANEMF, structures jeunes, députés, sénateurs, maires, candidats aux présidentielles, syndicats...) organisé **le Mercredi 15 Mars à Paris**. Elle a pour but de trouver des solutions innovantes, partagées et efficaces pour un **meilleur accès aux soins** de premier recours et **inciter les candidats à l'élection présidentielle** à exposer leurs propositions en la matière. L'objectif sur du long terme serait d'initier une refonte du système de santé actuel.

Tout étudiant intéressé est invité (**gratuitement**) à cet événement. Des lettres de missions peuvent être fournies pour les obligations hospitalières que les étudiants devront manquer ce mercredi 15 Mars.

N'hésitez donc pas à vous rapprocher de votre corpo locale si vous souhaitez y participer (les participants devant être annoncés à l'avance) !



TCS : Un nouveau type d'évaluation pour les ECN ?

Mais que sont les **TCS** ? Les **TCS** (ou Tests de Concordance de Script) sont une modalité d'évaluation qui existe déjà dans la formation initiale de certaines facultés étrangères et dans la formation continue des médecins... Les **TCS** pourraient faire leur apparition très prochainement (si ce n'est pas déjà le cas) dans ta faculté. Si leur mode d'évaluation est retenu comme pertinent, ils seront intégrés aux **ECN 2021**. Petit zoom sur leur fonctionnement.

En comparaison des méthodes d'évaluation classiques, ils se veulent plus proches de la **pratique réelle de la médecine** et permettent de mettre à l'épreuve le **raisonnement clinique en situation d'incertitude**. Les modalités classiques testent la capacité à répondre à des problèmes bien clairs et définis. Or dans la pratique clinique, il arrive souvent que les données disponibles soient incomplètes, parfois ambiguës ou imprécises. Le but à atteindre n'est pas toujours clair, les données peuvent faire l'objet de différentes interprétations et plusieurs solutions peuvent être proposées. Les **TCS** exigent une capacité à raisonner en contexte d'incertitude. Il a plus pour vocation d'évaluer la **compétence professionnelle réelle et non des connaissances pures**.

Exemple de TCS (d'après Charlin et al., 2005) :

- Une patiente de 65 ans est adressée aux urgences pour une suspicion d'embolie pulmonaire.
- Elle a des antécédents de diabète, d'insuffisance cardiaque et de BPCO.

► Une réponse pour chaque ligne.

Hypothèse	Nouvelle information	Conséquence sur l'hypothèse initiale				
Si vous pensiez faire	Et qu'alors vous trouvez...	L'effet sur la nécessité de demander ce test est le suivant... (cercier votre réponse)				
Un angioscan thoracique	Un traitement par metformine	-2	-1	0	+1	+2
Un dosage des D-dimères	Un cancer de l'ovaire en cours de traitement	-2	-1	0	+1	+2
Un écho-Doppler veineux	Un signe de Homans	-2	-1	0	+1	+2

► **Réponses** : -2 absolument contre-indiqué ; -1 peu utile ; 0 non pertinent dans cette situation ; +1 utile et souhaitable ; +2 indispensable.

➤ *Un petit exemple pour te donner une idée plus concrète de ce à quoi ressemble un TCS*

Pour la notation, les réponses de l'étudiants sont confrontées à celles d'un comité d'experts, composés de plusieurs spécialités. Cette mixité permet d'avoir un **panel plus complet d'approches cliniques** face à une situation donnée. Le barème est établi pour chaque réponse en fonction de la proportion d'experts l'ayant coché. En d'autres termes, la notation n'est pas binaire ; une réponse n'est pas 100% juste ou 100% fausse. La réponse cochée qui rapporte le maximum de points est celle que la plus grande proportion d'experts a choisi. Mais une réponse comptée comme juste par 30% des experts rapportera quand même des points.

Manifestations chez les étudiants dentaires

Ce week-end, **l'ANEMF** a décidé de soutenir le mouvement des étudiants dentaires. Mais quelles sont leurs revendications au juste ?



Depuis plus d'un mois, les étudiants en dentaire manifestent partout en France **pour protester contre le projet de loi de Marisol Touraine**. En effet, celle-ci propose une revalorisation de la prise en charge par la sécurité sociale des soins conservateurs ainsi qu'un plafonnement des soins prothétiques. Le premier problème soulevé par ce projet est que la revalorisation proposée est largement insuffisante : les soins conservateurs seront réalisés à perte par les dentistes, il faudra donc en faire beaucoup et les faire vite, et les patients hériteront donc de soins de mauvaise qualité. Le deuxième problème est que le plafonnement de la prothèse proposé empêchera les dentistes de réaliser des prothèses de qualité : pour faire baisser les coûts de production, ils devront commander leurs prothèses à l'étranger, utiliser des matériaux moins coûteux et donc moins performants... encore une fois, une perte de qualité pour les patients !

Enfin, les dentistes s'accordent à dire que la sécurité sociale devrait axer ses remboursements sur les **actes de prévention** dès le plus jeune âge, plutôt que de se concentrer sur des actes mutilants pour les dents et dépassés, obligeant les dentistes d'aujourd'hui à travailler avec les techniques d'il y a 30 ans.

N'hésitez pas à en parler autour de vous **#DENTger**



Santé mentale des jeunes médecins :

*Mais qui prend soin de celui qui soigne
les autres ?*

Un nouveau groupe de travail s'est créé, dans la vague de **la grande enquête sur la santé mentale des jeunes médecins** réunissant déjà 8013 externes (1 sur 3)

et plus de 11000 réponses. Cette dernière est encore ouverte pour quelques semaines donc si tu n'y as toujours pas répondu c'est le moment ! Ajoutez à ça, une nouvelle campagne appelée « **Dis Doc, t'as ton Doc ?** » qui va sortir dans quelques semaines afin de sensibiliser les médecins et les étudiants aux dangers de leur propre manque de suivi médical et des dangers de l'auto-médication des médecins. Toujours sur le même sujet et toujours au cours du mois de mars, un autre événement médiatique va concerner et impliquer l'ensemble des étudiants en médecine sur leur quotidien et leur santé avec la sortie du livre « **Omerta à l'Hôpital** » de Valérie Auslender.

Cette dernière, médecin engagée depuis un moment sur les violences et le sexisme dans le monde médical, a réalisé ce travail de témoignages de couloirs d'hôpitaux, de ce que peuvent vivre et entendre des étudiant(e)s en santé à longueur de journée. Le livre comme l'enquête et la campagne convergent tous les 3 à ce mois de mars où les étudiants en médecine vont être questionnés, via **l'ANEMF**, sur leur santé et leur quotidien par un ensemble de médias aux aguets. Mais l'objectif n'est pas juste d'être là et de confirmer tous les problèmes soulignés mais bien de constituer un travail de synthèse et d'analyse des causes de ces problèmes récurrents. Il s'agira aussi et surtout de promouvoir ce qui est déjà fait pour améliorer cela tout en n'oubliant pas de proposer de nouvelles pistes à nos facultés et nos hôpitaux pour prévenir autant que guérir ceux qui vont soigner les autres demain.



Réforme du 3^{ème} cycle : Le point actu

Pour rappel, la réforme du TCEM est la réforme qui doit refonder l'internat dès la rentrée 2017.

Le cadre légal qui entoure son application a pris un retard non négligeable et laisse les futurs internes dans l'incertitude quant à l'année prochaine. De récents événements viennent encore la remettre en question. Au cœur de l'actualité se joue une querelle fratricide entre 2 versants d'une même spécialité : **anesthésistes réanimateurs et réanimateurs médicaux**.

Ce qui fait débat : la constitution d'un nouveau co-DES d'anesthésie-réanimation (AR)/médecine intensive-réanimation (MIR) et surtout la **répartition des postes d'internat** fixée pour 2017 entre les deux filières. Depuis quelques mois, les anesthésistes-réanimateurs s'alarment du nombre de postes relatif accordés à la réanimation médicale et craignent notamment de se retrouver « coincés » au bloc opératoire à l'avenir avec des difficultés d'accès aux formations et aux unités de réanimation. Ils ont fait savoir leur détermination et ont affirmé qu'ils étaient prêts à entrer en grève pour défendre leurs positions.

D'autres spécialités ne sont pas satisfaites de ce qui leur a été accordé : cardiologie, pédiatrie, psychiatrie,... qui réclament des formations spécialisées transversales (FST) voire une année de formation supplémentaire.

Plus d'infos à venir...

Pour plus d'infos n'hésite pas à fouiller et à me contacter ! (Promis je ne mords pas...)

Site de l'ANEMF : www.anemf.org

Site de l'AEM2 : www.aem2.org

Mes adresses mail :

laurenelacordaire@gmail.com

anemf@aem2.org

Mon GSM : +33 6 79 78 50 38

Le prochain congrès de l'ANEMF :

Le WEF (Week End de Formation) aura lieu du 23 au 26 mars à Clermont-Ferrand. Rapproche-toi de ta corpo pour plus d'informations

Le mot de la fin : Pour beaucoup de villes, l'année d'asso touche à sa fin. Si tu es en P2 et que la reprez t'intéresse, n'hésite pas à en parler à ton VP ANEMF ou reprez Merci beaucoup à Louis Radigue, Adrien Meunier et Maud Parent pour leur aide sur cette édition ! Des bisous de Marseille